



Sucession apres deces. et parents divorcés

Par **emma54**, le **03/02/2013** à **21:53**

Je suis divorcée et mon ex mari à un membre de sa famille qui vient de décédé. mON EX mari me demande de lui fournir le livret de famille (il n'a pas fait copie a la mairie). Nos deux enfants seraient sur la succession mais je pense que ce qui reviendrait a nos enfants ne leurs seraient pas reversés à leur majorité. Que puis je exigé et comment etre sur que mes enfants ne soient pas lésés. Pour info nous avons tout les deux l'autorité parentale. Merci de m'aider